

commerciale, l'accès aux ressources canadiennes, les liens contractuels entre gouvernements, les ententes bilatérales en matière de défense, les programmes culturels et d'information, et, dans certaines circonstances, même l'aide au développement.

Le gouvernement doit être prêt à l'occasion à donner préséance à des considérations générales à long terme qui influent sur la relation, par rapport à des intérêts à plus court terme et de caractère plus limité. Les relations doivent être subordonnées à la gestion centrale des politiques, et doivent être marquées au coin de la crédibilité, de la cohérence et de la planification. Comme le Canada dispose de ressources humaines et financières limitées et qu'il doit tenir compte dans ses actions de limites imposées au regard des dépenses gouvernementales, son approche globale à l'égard des autres pays doit être également choisie en fonction de ses objectifs fondamentaux. Nous devons concentrer nos énergies et nos ressources pour atteindre ces objectifs. C'est donc dire qu'il faut établir des priorités entre les relations et que la définition de ces priorités doit être systématisée.

Comme instrument fondamental de sa politique étrangère globale et différenciée, le gouvernement a donc décidé d'axer davantage son attention sur un nombre déterminé de pays de concentration. L'objectif consiste généralement à renforcer les relations à long terme avec ces pays du fait qu'ils pourraient servir nos objectifs de développement national à long terme. Mais l'importance de ces pays viendrait également de leur contribution possible à nos objectifs et intérêts généraux. Cette liste inclurait tant des pays de concentration établie de longue date que des nouveaux venus.

C'est évidemment avec les États-Unis que nous entretenons les relations bilatérales les plus profitables pour nous. Sur plusieurs aspects fondamentaux, ces relations sont vitales à notre politique étrangère et à notre développement. Mais ce sont là des relations que nous, au Canada, - c'est-à-dire le gouvernement et le monde des affaires - devons cultiver de façon cohérente et productive, en comprenant bien nos priorités, économiques et autres. Il est évident que certains impératifs économiques du Canada diffèrent de ceux des États-Unis. Mais cela ne doit pas nous empêcher de nous aider à atteindre nos objectifs nationaux respectifs.